

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration ,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration ,

La dotation de notre département a été particulièrement défavorable à notre département et nous le regrettons. Pourtant les années précédentes nous avions bénéficié d'une attention particulière car la géographie , la concurrence privée/public , et le fort taux d'illettrisme avaient permis d'argumenter en faveur d'une carte plus favorable malgré la chute démographique. Tous ces efforts ont permis un meilleur encadrement des élèves et des mesures comme les PDMQC et des possibilités plus importantes de remplacement s'étaient installées et avaient permis une stabilisation des équipes, et une meilleure prise en compte de toutes les différences , et une aide aux directeurs à la rentrée pour les remplaçants pas encore appelés sur des remplacements.

Peut-être fallait- il un certain rééquilibrage avec les trois autres départements de l' Académie mais pas de façon aussi brutale. Le Sgen CFDT s'interroge sur ce rééquilibrage. Les nouveaux postes dont vont bénéficier les autres départements sont-ils pour les besoins les plus criants?Les nouveaux moyens mis à disposition des zones REP seront-ils pérennes ? ou devront-ils être redonnés au prochain changement de gouvernance ? Faudra-t-il basculer vers des emplois de contractuels pour les postes de remplaçants comme on peut le voir en région parisienne avec tous les impacts que cela peut avoir sur les équipes ?

Le choix de privilégier les communes rurales semble logique, mais cela ne peut pas se faire au détriment des quartiers en difficulté qui souffrent encore plus du confinement, ni dans l'optique d'un aménagement du territoire, et de la mise en place de protocoles ruraux.

Et surtout, ce sont les maires qui ont décidé de cette carte scolaire, sans soucis d'équité ou vision départementale, sans avis éclairé ou étude du contexte départemental. A moins que ce ne soient les IEN qui ont annoncé des fermetures à nos collègues alors que celles ci n'ont pas été étudiées en CTSD ou CDEN.

Jusqu'à présent, les instances étaient des lieux de débats, même si le DASEN est seul décisionnaire, nous étions fiers et cela avait du sens de venir à cette instance pour défendre des dossiers argumentés, et cela assurait l'équité de traitement. Il semblerait que désormais notre travail ne vous semble pas si nécessaire, on en voit aujourd'hui la conséquence. Une carte scolaire qui s'annonce injuste et jouée d'avance, en dépit de toute cohérence politique... Il y a quelques années, on maintenait des postes quand les communes faisaient l'effort de fusionner et maintenant, ces fusions quand elles dépassent les 5000 habitants pénalisent les nouvelles communes (ex de Moncoutant sur Sèvre).

-18 c'est la remise en question, voire l'annihilation de 5 ans de politique de compensation pour un département en grosse difficulté.

Nous rappelons que le Sgen CFDT demande :

- le comptage des élèves d'ULIS dans les effectifs des écoles, et tout particulièrement à Saint Maixent l'école, école Wilson,
- la généralisation des PDMQC à toutes les écoles
- des postes d'AESH en quantité suffisante pour tous les élèves en inclusion, même à temps partiel et pour assurer des remplacements en cas de congé.
- le maintien des postes de remplaçants à un niveau fort, surtout en période de pandémie
- des effectifs ne dépassant pas 25 élèves par classe dans toutes les classes en élémentaire, et 20 en maternelle voire moins si les conditions de pandémie deviennent plus fréquentes...
- des équipes RASED complètes
- un recrutement de médecins scolaires et d'infirmières scolaires
- une véritable formation continue par des formateurs, à l'INSPE
- un statut pour les directeurs d'école et une augmentation de leurs décharges et de leur prime
- des remboursements de frais pour les enseignants : déplacement, équipement informatique, téléphone

portables...

Nous avons bien vu pendant cette période de confinement que les enseignants ont des ressources et une autonomie bien plus créative qu'on ne leur suppose, et c'est vers eux que les moyens devraient être dirigées, et également vers les ERUN qui ont été très sollicités et que nous remercions sincèrement.

Monsieur l'Inspecteur, le Sgen-CFDT témoigne des questions posées par tous nos collègues, de la maternelle à l'université. Merci de nous avoir écoutés. Nous attendons de cette réunion des actes et des signes forts allant vers l'amélioration de nos conditions de travail.

Mathilde Micard
Pour le Sgen-CFDT